



**CCRF &
LABORATOIRES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EGALIM, francisation des produits : le double discours, c'est insupportable, et ça suffit : Donnez à la DGCCRF les moyens de remplir ses missions !

Alors que les agriculteurs se mobilisent et alertent sur leur situation économique en réclamant des mesures concrètes au gouvernement, le Ministre de l'Économie - Bruno Le Maire - après avoir déclaré, vendredi dernier, que la loi Egalim visait « à protéger, par la loi, les revenus des producteurs » s'est empressé d'annoncer un **doublé des contrôles de la DGCCRF**.

30 JANVIER 2024

Le Ministre a précisé que des contrôles, initiés il y a « plusieurs jours », ont révélé des dysfonctionnements. Qu'il s'agisse d'industriels ou de distributeurs, de nombreux acteurs ne joueraient pas le jeu. Selon ses déclarations, des injonctions seront adressées aux professionnels en infraction, et des sanctions exceptionnelles, pouvant aller jusqu'à 2% de leur chiffre d'affaires, seraient alors prises en l'absence de mise en conformité.

Monsieur Le Maire a également pointé un nombre important d'infractions liées à la francisation de produits d'origine étrangère.

Pour la **CFDT CCRF et Laboratoires**, centrer le débat du revenu des agriculteurs sur le respect des dispositions de la loi Egalim, c'est avant tout un effet d'annonce de la part du Ministre faisant croire à une solution miracle immédiate à leur colère.

La CFDT CCRF et Laboratoires dénonce aussi les sous-entendus ambigus sur le travail en cours mené par la DGCCRF, et tient à rétablir la vérité : ses agents n'ont pas attendu les annonces du ministre pour s'assurer de l'application de cette loi. Les investigations ont été menées dans le cadre de leur mission permanente de régulation concurrentielle des marchés. Ainsi, les injonctions annoncées relèvent de contrôles antérieurs au mouvement des agriculteurs, et étaient déjà prévues. Toutefois encore faut-il qu'elles ne soient pas retardées en plein vol ou abandonnées, pour d'autres considérations jugées prioritaires...

Alors s'il s'agit plutôt d'accélérer la cadence des suites à mener par la DGCCRF, n'oublions pas qu'elle est fortement mobilisée au gré de l'actualité par son ministre, et encore tout récemment pour **réaliser les 10 000 contrôles d'hôtellerie en vue des J.O de Paris 2024**, ou pour **vérifier les paniers anti-inflations** dans la grande distribution ou encore **les pratiques de shrinkflation**. Les agents agissent au quotidien pour lutter contre les fraudes et ainsi protéger consommateurs et professionnels, mais comme c'est malheureusement trop souvent le cas, quand il n'y a plus assez de moyens, on priorise !

 @cfdtccrfetlaboratoires

 @cfdtccrfscl

[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)

CONTACT CFDT CCRF ET LABORATOIRES

CFDT@DGCCRF.FINANCES.GOUV.FR

01 56 41 55 58

Fédération CFDT des finances - 51 avenue Simon Bolivar - 75019 Paris

La **CFDT CCRF et Laboratoires** déplore que le Ministre ne cite, encore une fois, les agents de la DGCCRF que pour éteindre les incendies sans se poser la question du manque cruel d'effectifs pour y parvenir efficacement et répondre à ses ambitions. A titre illustratif, sur le seul Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, les agents de la DGCCRF sont passés de 15 à 4 en 20 ans ! Plus globalement, la DGCCRF a perdu en 15 ans 20 % de ses effectifs passant d'environ 3200 agents sur tout le territoire en 2009 à 2600 aujourd'hui. Ne nous trompons pas, et ne trompons ni les agriculteurs, ni les consommateurs : il n'y a aucun recrutement supplémentaire ! En l'absence de renforcement pérenne des effectifs, le redéploiement annoncé de 100 agents pour le contrôle du respect de la loi Egalim se fera au détriment d'autres missions, notamment liées au pouvoir d'achat du consommateur.

La CFDT CCRF et Laboratoires partage pleinement le rejet du double discours ! C'est insupportable, ça suffit !

Monsieur le Ministre, donnez les moyens à l'administration que vous mobilisez à coup d'opérations de com' de mener ses missions de service public, sur l'ensemble du territoire !

- La **CFDT CCRF et Laboratoires** réclame un plan pluriannuel de remise à niveau des effectifs de la DGCCRF afin de remplir pleinement l'ensemble de ses missions.
- La **CFDT CCRF et Laboratoires** souhaite que les suites envisagées puissent être menées à leur terme, sans interférence préfectorale ou ministérielle inopportune.
- La **CFDT CCRF et Laboratoires** exige un renforcement global des moyens de la DGCCRF et du Service commun des Laboratoires, acteur essentiel dans la détection de fraudes, notamment alimentaires.